

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **37**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **19**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEIZE DÉCEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_194_CC_42
Désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant comme représentant du Territoire de l'Ouest au sein du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
10 décembre 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
23/12/2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noël JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Audrey FONTAINE - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Olivier HOAREAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Bruno DOMEN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

**AFFAIRE N°2024_194 CC 42 : DÉSIGNATION D'UN ÉLU TITULAIRE ET D'UN ÉLU SUPPLÉANT
COMME REPRÉSENTANT DU TERRITOIRE DE L'OUEST AU SEIN DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES ET MARCHABLES**

Le Président de séance expose :

Le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables a pour objet de faire reconnaître le vélo et la marche comme de véritables moyens de transport du quotidien, de développer la pratique de la marche et du vélo et leur accessibilité sur l'ensemble des territoires, dans une démarche de complémentarité avec les transports en commun pour proposer une alternative à la voiture individuelle.

Les services proposés par le Club pour les collectivités adhérentes sont les suivants :

- 1 – Animer un réseau de collectivités territoriales engagées pour le développement du vélo et de la marche au quotidien.**
- 2 – Favoriser les échanges de pratiques entre élus et techniciens et avec tous les partenaires de l'écosystème vélo et marche.**
- 3 - Mettre à disposition une veille réglementaire et des ressources utiles sur les mobilités actives.**
- 4 - Valoriser l'engagement du territoire pour les mobilités actives.**
- 5 - Faire entendre la voix des collectivités pour la marche et le vélo.**

Dans le cadre de son adhésion au CVTCM, le Territoire de l'Ouest doit procéder à la désignation des ses représentants au sein du CVTCM.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 03/12/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- AUTORISER la désignation au scrutin public ;**
- DESIGNER Madame Mélissa COUSIN en tant qu'élue titulaire au Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables ;**

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20241224-2024_194_CC_42-DE



**- DESIGNER Madame Catherine GOSSARD en tant qu'élue sur les
Territoires Cyclables et Marchables ;**

- AUTORISER le Président à signer tous les documents liés à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président